

# Étude : Iniquités en matière d'accès et de recours aux produits pharmaceutiques

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mercredi 2 novembre 2022

En 2021, plus de 1 adulte sur 5 (21 %) au Canada a déclaré ne pas avoir d'assurance couvrant le coût des médicaments d'ordonnance. En l'absence de couverture, les personnes concernées ont parfois sauté certaines doses de médicaments ou en ont repoussé l'achat, car elles n'avaient pas les moyens de se les procurer ou d'acquitter des frais non remboursés plus élevés.

Par exemple, 17 % des personnes sans assurance-médicaments ont déclaré ne pas respecter les ordonnances de médicaments en raison des coûts. Il s'agit d'une proportion près de 2,5 fois plus élevée que celle enregistrée chez les personnes qui possèdent une assurance-médicaments (7 %). De plus, les personnes sans assurance-médicaments qui ont pris ou qui se sont fait prescrire des médicaments ont dû acquitter des frais non remboursés plus élevés : 23 % de ces personnes ont eu des dépenses non remboursées de 500 \$ et plus au cours de l'année ayant précédé l'enquête, comparativement à 10 % des personnes ayant une assurance.

Ces résultats sont issus d'une nouvelle étude publiée aujourd'hui, intitulée « [Accès et recours aux produits pharmaceutiques pendant la pandémie](#) ». L'étude donne un aperçu des iniquités possibles concernant l'accès aux produits pharmaceutiques au Canada. Fondée sur les données de l'Enquête sur l'accès aux soins de santé et aux produits pharmaceutiques pendant la pandémie de 2021, cette étude traite de l'accès et du recours aux produits pharmaceutiques selon la région et le groupe sociodémographique.

## Un pourcentage plus élevé de personnes âgées, d'immigrants et de personnes racisées déclarent ne pas avoir d'assurance couvrant le coût des médicaments

Le Canada n'offre pas de couverture universelle pour les médicaments d'ordonnance, et les régimes publics proposés par les provinces peuvent différer grandement sur le plan de l'admissibilité, de l'abordabilité et des médicaments qui sont couverts. Par conséquent, la proportion de personnes ayant déclaré ne pas avoir d'assurance-médicaments variait grandement d'une province à l'autre en 2021, allant d'un maximum de 26 % en Colombie-Britannique à un minimum de 14 % en Nouvelle-Écosse.

Les personnes âgées (personnes de 65 ans et plus) faisaient partie des personnes les plus susceptibles de déclarer ne pas avoir d'assurance couvrant le coût des médicaments d'ordonnance. En 2021, 25 % des personnes âgées ont indiqué ne pas avoir d'assurance-médicaments, comparativement à 18 % des adultes de 25 à 64 ans. Des pourcentages plus élevés de personnes âgées ayant déclaré ne pas avoir d'assurance-médicaments ont été enregistrés en Colombie-Britannique (33 %) et au Manitoba (33 %), tandis que pourcentages plus faibles ont été observés en Alberta (9 %) et en Nouvelle-Écosse (11 %).

Les immigrants et les personnes racisées étaient également plus susceptibles de déclarer ne pas avoir d'assurance-médicaments. En 2021, 29 % des immigrants ont indiqué ne pas avoir d'assurance couvrant le coût des médicaments d'ordonnance, comparativement à un peu plus du sixième (17 %) des non-immigrants.

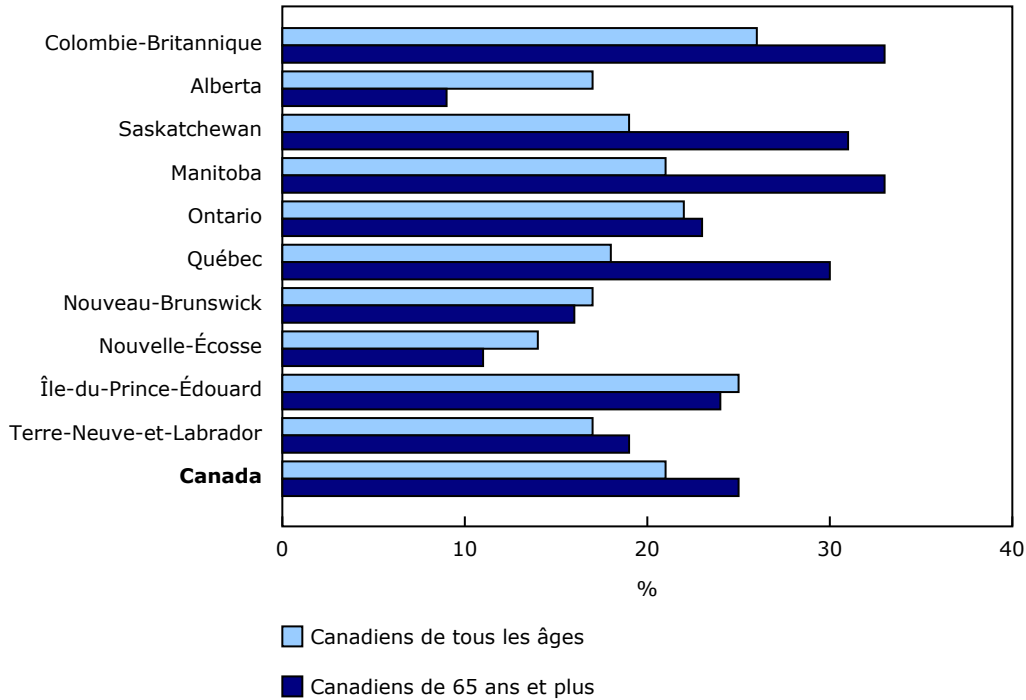
Le pourcentage de personnes racisées (29 %) ayant déclaré ne pas avoir d'assurance-médicaments était également plus élevé que celui des personnes non racisées et non autochtones (17 %). Parmi les personnes racisées, les Asiatiques occidentaux (41 %), les Chinois (33 %) et les Latino-Américains (32 %) étaient les plus susceptibles de déclarer ne pas avoir d'assurance-médicaments.

Les caractéristiques d'emploi contribuent probablement aux écarts observés en matière d'assurance-médicaments selon le statut d'immigrant et l'appartenance à un groupe racisé, puisque les employeurs peuvent aussi offrir une telle assurance. Par exemple, en 2021, le taux de chômage chez les immigrants était plus élevé (8,4 %) que chez les non-immigrants (7,0 %). Les immigrants ont également plus tendance à occuper des emplois de plus courte durée et moins bien rémunérés que les non-immigrants. Les personnes occupant ces types d'emplois peuvent être plus susceptibles d'être touchées par une mise à pied et être moins susceptibles également de se voir offrir un régime d'assurance pour les médicaments d'ordonnance.



**Graphique 1**

**Pourcentage de l'ensemble des Canadiens et des Canadiens de 65 ans et plus ayant déclaré ne pas avoir d'assurance-médicaments, selon la province, 2021**



**Note(s)** : Une forte variabilité d'échantillonnage (coefficient de variation > 15 %) est associée à l'estimation pour les Canadiens de 65 ans et plus en Alberta.  
**Source(s)** : Enquête sur l'accès aux soins de santé et aux produits pharmaceutiques pendant la pandémie, 2021 (5346).

**L'usage de médicaments d'ordonnance est plus faible chez les personnes qui n'ont pas d'assurance-médicaments**

Environ trois quarts des adultes qui ont pris ou qui se sont fait prescrire des médicaments ont déclaré avoir dû acquitter des frais non remboursés totalisant moins de 250 \$ au cours des 12 mois qui ont précédé l'enquête. Par ailleurs, environ 1 personne sur 8 (13 %) a déclaré avoir eu des dépenses non remboursées de 500 \$ et plus pour ses médicaments d'ordonnance au cours de l'année ayant précédé l'enquête. Les personnes sans assurance étaient plus susceptibles de dépenser un tel montant pour les frais non remboursés (23 % comparativement à 10 % de celles ayant une assurance).

Étant donné les coûts associés à la prise de médicaments d'ordonnance, le fait de ne pas avoir d'assurance-médicaments peut représenter un obstacle important en termes d'accès à la médication requise. En fait, l'usage de médicaments d'ordonnance était plus faible chez les personnes qui n'avaient pas d'assurance-médicaments pour couvrir le coût des médicaments d'ordonnance que chez celles qui en avaient une. Parmi les personnes ayant déclaré avoir un certain niveau de couverture d'assurance-médicaments en 2021, 70 % ont déclaré avoir pris ou s'être fait prescrire des médicaments au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête, comparativement à une proportion de 56 % chez les personnes qui n'avaient pas d'assurance-médicaments.

### Note aux lecteurs

L'Enquête sur l'accès aux soins de santé et aux produits pharmaceutiques pendant la pandémie, menée du 8 mars 2021 au 15 mai 2021, est une enquête à participation volontaire qui a permis de recueillir des renseignements auprès de plus de 25 000 répondants. La population cible de l'enquête était l'ensemble des personnes de 18 ans et plus vivant dans les 10 provinces. Les personnes vivant dans les réserves et autres établissements autochtones des provinces ainsi que la population vivant en établissement ont été exclues du champ de l'enquête.

### Définitions

Le terme « **immigrants** » désigne les personnes qui sont, ou qui ont déjà été, des immigrants reçus ou des résidents permanents. Il s'agit de personnes à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Les immigrants qui ont obtenu la citoyenneté canadienne par naturalisation sont compris dans cette catégorie. Le terme « non-immigrants » désigne les personnes nées au Canada.

Le terme « **personnes racisées** » désigne les personnes qui font partie de l'un des groupes de population des « minorités visibles » définis par la Loi sur l'équité en matière d'emploi. Selon cette loi, les minorités visibles sont les « personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». La population racisée correspond principalement aux groupes suivants : Sud-Asiatiques, Chinois, Noirs, Philippins, Latino-Américains, Arabes, Asiatiques du Sud-Est, Asiatiques occidentaux, Coréens et Japonais.

### Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête **5346**.

Il est maintenant possible de consulter l'article intitulé « [Accès et recours aux produits pharmaceutiques pendant la pandémie](#) » dans *Regards sur la société canadienne* (**75-006-X**).

L'infographie intitulée « [Accès et recours aux produits pharmaceutiques](#) » est maintenant accessible dans le cadre de la série de Statistique Canada - *Infographies* (**11-627-M**).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 ([infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)), ou communiquez avec les Relations avec les médias ([statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca](mailto:statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca)).